

# COUPVRAY, UN VILLAGE POUR NOS ENFANTS!



Coupvray nous ressemble,  
rassemblons-nous pour Coupvray



Madame, Monsieur,

Merci. Un grand merci à toutes et tous pour être venus échanger lors de la réunion publique de jeudi soir. Un merci particulier à tous les anciens qui nous ont fait l'amitié de nous rendre visite. Nous en sommes désormais certains : le programme que nous vous proposons est porteur d'espoirs.

Faire campagne dans notre village, nous présenter réellement à vous, échanger ensemble, recueillir vos avis, vos critiques aussi, et imaginer avec vous des solutions pratiques durant ces dernières semaines : voilà notre conception innovante de la démocratie locale.

Notre liste se présente sans étiquette politique. Nous avons travaillé pour préparer un programme qui n'est ni utopique, ni coûteux, critique éternelle de toute équipe sortante contre ses concurrents. Nous vous l'avons transmis le plus tôt possible, sans attaques individuelles ni imprécisions, sans même réagir à la reprise de nos idées par l'équipe sortante, aux attaques maladroites et aux sous-entendus méprisants. Par notre pratique d'une vraie démocratie locale, nous pensons sincèrement permettre au village de faire face à ses nouveaux défis. Malheureusement pour la qualité du débat public, l'équipe sortante n'a pas proposé le minimum attendu d'une équipe qui a accès à tous les dossiers : bilan arrangé et partiel, programme bâti en réaction au nôtre, absence de réunion publique... Grâce à notre réunion publique d'hier, le débat a bien eu lieu, entre vous et notre équipe.

Concernant l'**urbanisme**, nul ne peut sérieusement croire que le Préfet « prendrait la main » face à une équipe nouvellement élue proposant un projet cohérent, raisonnable et approuvé par la population.

Concernant la **maison des Tamaris**, nous n'avons jamais écrit être contre l'idée d'une antenne médicale, mais souhaitons ne pas prendre de risque avec votre argent. Maintes fois reporté depuis 2011, le projet finalement retenu est préoccupant : ce patrimoine est cédé, sans consultation des Cupressiens, à un investisseur récemment créé et ne disposant que de 8000€ de capital.

Concernant les **rythmes scolaires**, nous allons bien évidemment améliorer le projet imprécis de la municipalité sortante, et le modifier avec toutes les parties prenantes. Ceci ne pouvait se faire sans être préalablement élu, et constituera notre première priorité, d'avril à juin. Proposer aujourd'hui un projet finalisé serait aller contre notre volonté de recréer un dialogue de qualité à Coupvray.

Au nom de tous les membres de notre liste, une nouvelle fois, un grand merci pour votre confiance. Étant restés respectueux de la démocratie tout au long de la campagne, nous déplorons juste certaines tentatives désespérées de diffamation dont nous faisons l'objet.

**Rendez-vous dimanche, au bureau de vote.** Il n'y aura qu'un seul tour, c'est donc le 23 mars que vous devez faire entendre votre voix pour participer au débat public.

Très sincèrement,  
**Guillaume Bieth**, tête de liste  
Liste "Coupvray, un village pour nos enfants"

## LES QUESTIONS QUI RESTENT EN SUSPENS A L'ÉQUIPE SORTANTE (LISTE CERRI)

**1** Augmentation de 30% de la dette par habitant entre 2008 et 2012 (qui est passée de 1.264€ à 1.638€), plus que celle de Chessy (1.579€), Bailly-Romainvilliers (249€), Serris (193€) ou Magny-le-Hongre (171€)...

Dès lors, pourquoi en 2011, la vente sans réel débat public de terrains communaux pour 1,3 million d'euros (environ 15% du budget du village!), n'a-t-elle pas été affectée au désendettement du village ?

**2** Est-il possible d'expliquer publiquement :

- le maintien du versement du salaire, jusqu'en 2017 (!), de l'ancien directeur général des services de la Mairie après sa révocation en juin 2012 ? (raisons tenues secrètes, mais sans faute professionnelle avérée, d'où un surcoût non-justifié de 40.000€ par an, soit au total environ 200.000€).
- le retrait sans explication publique officielle, en 2009, de la délégation au SAN d'un élu municipal, en dehors des règles, conduisant probablement à de coûteuses indemnités en justice ?
- les conditions de mise en concurrence (non portées à notre connaissance malgré consultation des registres en mairie) du marché public confié à un cabinet d'architecture et d'urbanisme, pour un montant cumulé d'environ 235.000 euros ?

**3** Pourquoi avoir, enfin, lors de la campagne et de manière très maladroite :

- ajouté l'expression "et celui de nos enfants" un peu partout sur le site internet de campagne de l'équipe sortante... 10 heures seulement après la distribution de notre programme, ainsi que sur un tract ?
- repris mot pour mot des passages du discours des vœux 2014 de Madame la Maire dans l'argumentaire électoral, ce qui est prohibé durant la campagne ?
- utilisé, de manière contestable, des documents photographiques municipaux déjà vus dans le Journal de Coupvray (véhicules de police, façade de la mairie, drapeaux, ce qui est interdit en période électorale)?
- joué d'un mélange des genres en intégrant le bilan de la municipalité et des éléments de programme dans un même document de propagande, et avoir utilisé la dernière édition du Journal de Coupvray (ce qui est défendu au cours des six mois précédant les élections) pour promouvoir l'action municipale... à venir (!) ?

